Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*13*
Votants :	*15*
Absents :	*2*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
17/06/2026
Date d'affichage :
24/06/2026

OBJET :

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES (220626-02)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ***LANRODEC***

SÉANCE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, 22 juin à 19 heures 09 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., TOUDIC C.

Absent excusé :
STEPHAN M., JOURDEN J.Y.

Pouvoirs :
- M. STEPHAN Mickaël a donné pouvoir à Mme STEUNOU-ROQUINARC'H Solène
- M. JOURDEN Jean-Yves a donné pouvoir à Mme TOUDIC Cathy

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_02-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1614-4 et L 2541-12 ;

Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi 2016-1321 du 7 octobre 2016 ;

Vu l'approbation du budget principal de la ville pour l'exercice 2026 par délibération en date du 27 avril 2026 ;

Considérant que des crédits au compte 65748 ont été voté au budget 2026 de la commune ;

Considérant la convention passée entre la commune et l'association Football Club de Plouagat Châtelaudren Lanrodec (FCPCL), concernant la participation financière de la commune aux frais de l'emploi du salarié animateur du club. Cette convention a été conclue au titre de la saison 2025-2026 et reconductible 2 fois, soit jusqu'au 30 juin 2028.

Après avis de la Commission culture, patrimoine et vie associative, il est proposé au conseil municipal d'attribuer les subventions et participations suivantes pour l'année 2026 :

SUBVENTIONS		
Associations	**Montant proposé pour 2026**	
FCPCL	1 300.00 €	
Club " La Vallée" de Lanrodec	300.00 €	
Amicale Laïque de Lanrodec	300.00 €	
Comice Agricole du canton de Plouagat	300.00 €	
Société de Chasse de Lanrodec	300.00 €	
Association "Les Ribines" de Lanrodec	300.00 €	
Les Camions du cœur	300.00 €	
IT Style	300.00 €	
Sport Boules Lanrodec	300.00 €	
Argoat Patrimoine	50.00 €	
Mémoire Patriotique Armoricaine	50.00 €	
Le Cercle Celtique	1072.00 €	
	4 872.00 €	
PARTICIPATIONS		
Centre d'aide alimentaire	1 235.00 €	
Association "Maires de France"	532.00 €	
OCCE Lanrodec (Coopérative école)	1 000.00 €	
Chenil Service	1 370.00 €	
FCPCL (poste 35h)	2 400.00 €	
	6 537.00 €	
Soutien assos sportives extérieures [1]		
	Nombre d'enfants	
La Boule Bretonne Goudelinaise	1	25€
Association Bulle d'eau Guingamp	6	150€
Dancing Kids Lanrodec	7	175€
Guingamp Roller Skating	4	100€
Les têtes de l'art	3	75€
Studio Danse Guingamp	2	50€

[1] Subvention de 25 € par adhérent scolaire (jusqu'à 18 ans) de la commune aux Associations sportives et culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles Leff Armor ne contribue pas.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_02-DE

ABC Guingamp		
ALSD Plélo	3	75€
BMX Trégueux	3	75€
Amicale Laïque Plélo (Basket-Ball)	5	125€
Grâces Twirling Club	2	50€
Kop'Cinelles	2	50€
Bégard VTT Gwerun	1	25€
	1 000€	
Solidarité, Humanitaire		
Secours populaire	200.00 €	
Secours catholique	30.00 €	
Restaurants du cœur	30.00 €	
La ligue contre le cancer des Côtes d'Armor	30.00 €	
France Adot 22	30.00 €	
Rêves de Clown	30.00 €	
Asso Départementale Protection Civile	30.00 €	
ADMR	30.00 €	
Solidarité Paysans Bretagne	30.00 €	
	440.00 €	
Demande Spécifique		
Amis du Vélo - Etoile de Tressignaux		120.00 €
Club d'éducation canine	Concours - Tonnelle	120.00 €
Ethan Guillot[2]	Voyage scolaire	25.00 €
	265.00€	
TOTAL	**13 114.00 €**	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de ses membres :

- **DIT** que les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026,
- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations et des participations conformément au tableau ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder au versement de ces subventions,

Votes :

« Pour » = 14, « Contre » = 1, « Abstention » = 0

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC 22

[2] Subvention de 25 € par enfant à partir de la 6ème pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire – apprentissage – Chambre des métiers, sur demande des familles (1 sortie par an).